



## Hôtel de la Marine : Bientôt neuf mois de bidouillage...

### Les suites d'un conflit social retentissant

Les 18, 19 et 20 novembre derniers, la majorité des agents postés, notamment les agents précaires, se mettaient en grève pour faire respecter leurs droits fondamentaux : un emploi stable, des effectifs suffisants et des conditions de travail décentes.

Le CMN est un habitué du recours abusif aux emplois CDD. Mais là, il s'est surpassé : 75 % de l'effectif des agents en accueil-surveillance et billetterie-boutique étaient sur des contrats précaires au mois le mois. Pour illustrer l'absurdité de la situation, il y avait plus de postes d'accueil et de surveillance à occuper quotidiennement que d'agents en CDI ou fonctionnaires.

Ainsi, la CGT revendiquait 19 CDIisations puisqu'au regard des plannings 19 CDD atteignaient un quasi temps plein tous les mois mais également 3 créations de poste à la billetterie-boutique.

Au bout de trois jours de grève, la direction du CMN signait à contrecœur un protocole de fin de grève avec la CGT aboutissant à la création de 9 CDI en accueil surveillance et en billetterie boutique et un CDI week-end. La direction du CMN proposait un audit pour estimer les besoins en CDI qui persisteraient.

### Un audit pourquoi faire ?

Dès avant l'ouverture de l'Hôtel de la Marine, la CGT dénonçait donc le sous-effectif. La direction, elle, s'est donné le temps : après une phase d'expérimentation de 3 mois, puis l'annonce d'un audit organisationnel lors du dépôt du préavis de grève CGT, la direction a manifestement utilisé toutes les manœuvres dilatoires pour éviter d'avoir à assumer sa responsabilité vis-à-vis des précaires. La direction du CMN n'a pour autant pas échappé à 3 jours de grève...

En attendant les conclusions de l'audit, qui devrait arriver début avril, les agents continuent de travailler dans l'angoisse de l'avenir et dans un quotidien de travail dégradé. Aujourd'hui encore 50 % de l'effectif reste employé en CDD.

De plus, les conditions dans lesquelles se passe cet audit ne laisse rien présager de bon : agents reçus en groupe et sur des créneaux contraints les privant d'une parole libre, d'une écoute véritable et égale de toutes et tous. Difficultés aussi à organiser les auditions des agents liées au sous-effectif particulièrement en billetterie alors même que l'encadrement a eu droit à des entretiens individuels.

Pendant ce temps-là, les conditions de travail se dégradent, les départs et les arrêts maladie se multiplient, les risques psycho-sociaux explosent et les agents peinent à garder espoir.

Force est de constater que plus de 3 mois après la signature des 9 CDI à temps plein, il manque encore des CDI... Le compte n'y est toujours pas !

**C'est pourquoi sans attendre les conclusions de l'audit il est plus que temps que le CMN envoie un signal fort à une équipe qui a déjà beaucoup enduré.**

**– Il faut CDIser tout de suite en priorisant les agents en CDD déjà en place sur tous les besoins permanents à temps plein !**

**– Pour combler le sous-effectif en billetterie-boutique il faut créer 3 nouveaux postes en CDI !**

Paris, le 18 février 2022

**Informez-vous ! Défendez-vous ! Syndiquez-vous !**



61, rue de Richelieu 75002 Paris ☎ 01.40.15.51.70

Mel : [snmh.cgt@gmail.com](mailto:snmh.cgt@gmail.com) / Internet : [www.cgt-culture.fr](http://www.cgt-culture.fr) / Facebook: <http://www.facebook.com/snmh.cgt>